

FACE AU CORONAVIRUS VOUS N'ÊTES PAS SEUL-E-S



APRES L'INTERVENTION DE LA CFDT AUPRES DE LA DIRECTION GENERALE DU GROUPE SODEXO NOUS AVONS OBTENU :

Pour tous les salariés (CDI, CDD, apprenti) présents physiquement sur les sites ouverts au mois d'avril 2020 : un chèque cadeau d'une valeur brute de 100 € (présence de 1 à 10 jours) et au-delà de 10 jours un chèque cadeau d'une valeur brute 200 €. Ces chèques seront nominatifs et envoyés début mai 2020.

Prime de mobilisation défiscalisée sera attribuée pour les salariés physiquement présents sur les sites durant la crise du 24 mars 2020 au 31 mai 2020.

Une prime variant de 100€ à 500 € en fonction de critères objectifs liés à la nature des sites Ehpad, hôpitaux, Cliniques..., reconnaissance du degré d'exposition de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et au temps de présence sur site. Cette prime sera versée sur le salaire de Juin 2020

Ces deux mesures peuvent se cumuler sans excéder 700 €

LA CFDT A DEJA DEMANDE A LA DIRECTION LES SITES QUI SONT ELIGIBLES A LA PRIME DE MOBILISATION, nous attendons un retour

Pour en savoir plus, N'HESITEZ PAS A APPELER LES REPRESENTANTS CFDT



Des réponses à vos questions
sur la **FAQ** de la CFDT
ou en écrivant à covid-19@cfdt.fr